

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL EN DATE DU 30 MARS 2021**

Absents : Magali SABOT – Isabelle MOLLON

Procurations : M. SABOT à S. DELMAS – I. MOLLON à M. VERNE

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 01/03/2021

Le procès-verbal de la séance du 01/03/2021 est adopté à l'unanimité.

2. APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante l'ensemble des réalisations 2020 pour les différents budgets (communal, assainissement et lotissement) ainsi que les résultats annuels et cumulés.

		Résultat 2020	Résultat cumulé
COMMUNAL	Fonctionnement	55 903.99 €	226 607.52 €
	Investissement	-127 484.64 €	-23 211.46 €
ASSAINISSEMENT	Fonctionnement	1 178.14 €	-12 005.69 €
	Investissement	-1 245.62 €	10 222.23 €
LOTISSEMENT	Fonctionnement	-13 422.50 €	-31 924.67 €
	Investissement	0.50 €	-472.00 €

Les membres du Conseil Municipal votent les comptes administratifs 2021 (communal, assainissement, et lotissement), présentés par Monsieur le Maire, à l'unanimité (Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote et n'étant pas présent lors du vote).

3. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2021

Les membres du Conseil Municipal approuvent les comptes de gestion pour l'année 2020 (communal, assainissement et lotissement) à l'unanimité; comptes de gestion dressés par Monsieur DUGERDIL, Trésorier municipal.

4. AFFECTATION DE RESULTATS 2020

Il est proposé aux élus de valider les affectations des résultats de fonctionnement 2020 pour chacun des budgets, comme suit :

Affectations aux budgets 2021 compte tenu des reports antérieurs				
		Excédent (Recette)	Déficit (Dépense)	Affectation au compte 1068
COMMUNAL	Fonctionnement	189 496.06 €		
	Investissement		23 311.46 €	37 111.46 €
ASSAINISSEMENT	Fonctionnement		10 222.23 €	
	Investissement	11 467.85 €	12 005.69 €	
LOTISSEMENT	Fonctionnement		472.00 €	
	Investissement		31 924.67 €	

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

5. PRESENTATION DES BUDGETS 2021

COMMUNAL	Fonctionnement	786 026.96 €
	Investissement	465 339.46 €
ASSAINISSEMENT	Fonctionnement	46 766.39 €
	Investissement	27 954.26 €

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

Le budget Lotissement sera voté lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

5. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2021

Monsieur le Maire propose de voter les subventions suivantes pour l'année 2021.

Anciens AFN	100.00 €
Asso. Féminine Félineoise	145.00 €
Centre de loisirs	0.50 € / heure / enfant ?
Coopérative scolaire Ecole St Marcel	175.00
Coopérative scolaire Collège Balbigny	60.00
Donneurs de Sang	105.00
Ecole Intercom. Montagnes du Matin	95.00 €/élève
Grotte de Félines	105.00
Scène pour tous	100.00
Maison d'Accueil Personnes Agées St Marcel (ADMR)	145.00
Sou des Ecoles St Marcel	175.00
USEP	80.00
Vélo-club félineois	100.00 €
MJC Bussières – Aide exceptionnelle pour achat minibus	1000.00 €

Les autres associations du village sont aidées sous forme de prêt de salles ou autres aides ponctuelles.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

6. FISCALITE LOCALE

Il manque des éléments aux élus pour fixer les taux de fiscalité 2021. Ce dossier sera revu lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

7. CARRIERES THOMAS

Monsieur le Maire informe les élus qu'il a reçu un représentant des Carrières THOMAS pour un projet de convention entre cette société et la collectivité concernant la fourniture de matériaux. Les élus soulèvent des questions complémentaires. M. le Maire propose de reprendre contact avec cette société ; ce dossier sera revu lors de la prochaine réunion.

8. CONVENTION AVEC UNE PSYCHOLOGUE

Il est proposé aux élus de mettre en place l'intervention d'un psychologue auprès du personnel de l'école. Cette intervention leur permettrait de pouvoir analyser leurs pratiques professionnelles, gérer les situations plus ou moins compliquées qui peuvent se poser et obtenir une aide d'un personnel extérieur. Il est proposé 6 séances d'une heure trente avec Mme PETIT, psychologue à Montbrison.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

8. ASSOCIATION EPURES – ADHESION ET ORDRE DE MISSION

Monsieur le Maire propose aux membres de l'assemblée délibérante d'adhérer à l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise EPURES ; agence d'urbanisme constituée sous forme d'association loi 1901 qui vient en aide aux collectivités dans le cadre de l'aménagement et du développement des territoires. L'adhésion annuelle est fixée à 100.00 €.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité

Il rappelle que la réalisation de la future aire de co-voiturage vers le rond-point de l'autoroute exige de réaliser une modification simplifiée du PLU. Il propose que soit mise en place une convention partenariale avec l'agence EPURES pour la réalisation de cette modification pour un montant de 3690€, étant précisé que la CC de Forez-Est participera financièrement à cette étude. La commune en profitera pour modifier le règlement relatif aux locaux à un usage d'habitation en zone UR.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité

9. GESTION DES SALLES COMMUNALES

La commune recherche une personne pour la gestion des salles communales lorsqu'elles sont louées (Salle du temps libre, La Ruche et local foot). L'information paraîtra dans les prochaines Brèves Félinaises. Il est proposé la rémunération suivante par week-end :

- Gestion d'un site : 50.00 €
- Gestion de 2 sites : 80.00 €
- Gestion de 3 sites : 100.00 €

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

10. ANNULATION DELIBERATION FIXANT LE PRIX DE LA PARCELLE AB 218

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux la délibération du 01/03/2021 fixant le prix de vente de la parcelle AB 218 sise Rue des Lavandières. La commune n'étant pas propriétaire de ce terrain (erreur du cadastre), il propose de l'annuler. Il est demandé aux services du cadastre de réattribuer cette parcelle au véritable propriétaire l'association locale ADMR.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

10. CONVENTION AVEC LA MAPA CHANTEPIERRE

Monsieur le Maire propose aux élus d'approuver une convention avec la MAPA Chantepierre pour la collecte et le transport des emballages recyclables de cet établissement par la collectivité.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

11. REGIE D'AVANCES – PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

Afin de permettre le règlement des achats par internet ou en magasin de petites fournitures à destination de la collectivité, Monsieur le Maire propose que le régisseur puisse disposer d'une carte bleue.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

12. QUESTIONS DIVERSES

Sébastien ALLIER montre à l'ensemble des élus une vidéo qu'il a reçu de Mr Décoret concernant le chemin des Charmeaux

Il indique que le délai d'instruction relative au permis d'aménager du lotissement est prorogé car 2 parcelles sont en secteur ABF.

Sébastien DELMAS se fait le porte-parole de Magali SABOT. Marché hebdomadaire : Le primeur ne vient plus au marché car il a vendu son fond mais le maraîcher bio local viendra dès qu'il le pourra.

Marché du 20/04/2021 : animation supplémentaire avec un rémouleur et une céramiste.

Sébastien DELMAS fait le point sur les travaux

- Garage de la Poste : les travaux se terminent
- Logement au-dessus du bar-restaurant-épicerie : un rafraîchissement est à prévoir avant location
- Clocher de l'église : les travaux devraient débuter mi-avril

De nouveaux aménagements ont été réalisés vers l'étang et la salle du temps libre.
La tonte est externalisée pour cette année avec une tonte raisonnée.

Louis COSTA indique que le travail concernant l'état des lieux du cimetière est toujours en cours.

Nathalie CRIONNET précise que la bibliothèque reprend ses horaires normaux le mardi (17h00 à 18h30).
Le 17/04/2021, les bénévoles envisagent de repeindre l'ancienne bascule afin de pouvoir mettre en place un espace d'échanges gratuits de livres. La commune fournira la peinture.

Bernard BISSUEL a participé à plusieurs réunions :

- 15/04/2021 avec le groupe Ados afin d'envisager un partenariat avec les Pas Pressés pour organiser une collecte de nettoyage en septembre 2021,
- Pastorale Félineoise : changement du bureau : Président : Jean Vassoille – Trésorier Paul Peillon – Secrétaire Colette BARRAS
- 23/03/2021 : syndicat du barrage de Villerest II demande si la commune a des nouvelles pour le Chemin de la Côte. Un mail a été envoyé au propriétaire.

Il demande si, comme par le passé, S. Bissuel et G. Peillon pourront récupérer du concassé auprès de la carrière Thomas pour la réfection de l'Impasse Chez Galland ; ils se chargeraient de l'épandage. Sébastien Allier se rendra sur place.

Evelyne THOMAS indique avoir participé à une réunion à la CC de Forez-Est pour la commission enfance/jeunesse ; réunion axée essentiellement sur la Ludothèque et les services proposés.
Elle participera à une rencontre des Ados le 07/04/2021.

David CARRICONDO précise que l'AG du Comité des Fêtes s'est tenue ; pas de changement de bureau.
Il indique que 55 personnes adhèrent à Illiwap.
Les Brèves Félineoises seront distribuées la semaine prochaine. Une nouvelle rubrique économique sera mise en place.

Maryline VERNE indique avoir participé à la Commission Ressources Humaines à la CC de Forez-Est.
Un point a été fait avec Isabelle MOLLON concernant le groupe Ados. Les 2 groupes ont des projets différents :

- 11/15 ans ont participé à un concours d'éloquence et ont retenu 3 thèmes de travail : lutte contre homophobie, une planète plus saine et l'égalité hommes-femmes dans le sport
- Les + de 15 ans préparent un concours La Loire en scène avec une présentation prévue le 13/11 à L'espace Lumière de Balbigny ; une partie du bénéfice sera reversée à LACIM et aimeraient à terme organiser un voyage humanitaire. Ils sont également en partenariat avec le Centre social de Feurs et l'APIJ de Boën
- Ecole : il est prévu de recruter un nouveau contrat aidé en remplacement de celui actuellement en cours.

Frédéric LAFOUGERE précise que le ramassage des ordures ménagères pour les habitations en bordure de la RN 82 est actif. Par contre, ramassage impossible vers Les Bonnets car le tourne à gauche ne permet pas au camion de passer.

La Région et le Département ont acté des subventions au bénéfice de la commune pour divers travaux (voirie, logement et bâtiments communaux).

Il a adressé des courriers à des administrés :

- Pour des problèmes liés à des morsures de chiens : pas de retour à ce jour,
- Nuisances sonores et déchets sauvages pour une location saisonnière : problème réglé par le propriétaire,

La décharge constatée aux Buis a été nettoyée.

La cérémonie du 19 mars a eu lieu en petit comité ; Mr Jean-Paul Chambriard a été décoré.

La prochaine réunion du C. Municipal aura lieu le lundi 12 Avril 2021 à 20h00.


Le Maire,
Frédéric LAFOUGÈRE